49e ANNÉE. — N° 17.230
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10 »	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1919
SAINT VICTORIN
SOLEIL: lever 6h19; coucher 7h52
LUNE: Pleine, le 10; D. Q. le 16

Tribune de la IVe République

LA VIE CHÈRE

Dans un article précédent, nous exposions le programme économique de la « IVe République », en annonçant le développement des diverses parties. La vie chère, si elle n'est pas une question d'avenir, n'en étreint pas moins chacun de nous en ce moment, et a pris une importance essentielle. Il est indispensable que chacun des Français fasse quelques réflexions personnelles.

Il est évident — il peut paraître puéril de le dire mais il faut répéter toujours les vérités — que la vie est chère surtout parce que pendant cinq ans les grands peuples producteurs, et les Français en particulier, ont dépensé infiniment plus qu'ils ne produisaient. Jointe au manque complet de réserves de matières, d'objets fabriqués et de denrées alimentaires, il existe une fatigue générale dans le pays. Fatigue analogue à la fatigue nerveuse qui suit les grands efforts d'un individu, et qui est un peu une paresse. Désir naturel, chez tous, de jouir de la vie après les émotions et les efforts passés; surprise, chez beaucoup, que la paix n'ait pas immédiatement ramené la vie normale de 1914; grande faute, chez les hommes politiques, de n'avoir pas voulu dire au pays que le gros effort de travail serait à faire en ce moment.

La politique à courtes vues des ministères économiques n'est pas sans défauts. Mais le manque de production actuel tient pas tant aux conditions matérielles qu'aux conditions morales. Les patrons sont mous, hésitants, reculent devant les audaces nécessaires : les ouvriers protestent que le mauvais rendement est dû à l'outillage défectueux, tout au plus responsables d'une partie de la faiblesse de production. Les commerçants ont évidemment pris des habitudes toutes nouvelles pendant la guerre.

Quels sont les remèdes ? Il est fort bien de poursuivre les spéculateurs, mais il vaut mieux poursuivre la spéculation, qui ne peut subsister que par l'excès de la demande sur la production.

Nous ne voyons qu'une solution, la production intense de tout ce qui se consomme, produits agricoles, objets manufacturés. Les prix ne peuvent pas baisser subitement : ils ne baisseront que petit à petit, par l'action de la production, mais ils ne le feront jamais si nous attendons la solution d'une intervention extérieure à nous.

Ouverture des frontières aux matières premières si nous ne les avons pas en France ou si les producteurs français ne livrent pas; ouverture des frontières aux outils de travail, si les fabricants français ne livrent pas. L'intérêt de la nation passe avant les intérêts personnels. Protection sérieuse de tout ce qui est produit en France, à condition formelle que la production soit intense.

Ainsi l'ouvrier a le même intérêt que le patron, le patron que le propriétaire.

Nous avons, chacun de nous, dans nos mains, une arme contre la vie chère : c'est notre travail. Plus d'oisifs, l'oisiveté est un crime contre la Patrie et la société. Il ne suffit pas de dépenser de l'argent, il faut produire un travail quelconque.

Demandons à la justice de poursuivre les spéculateurs et les profiteurs, mais mettons-nous bien dans la tête que c'est nous qui tenons en main le remède. La guerre contre les Boches a été gagnée par les souffrances de tous, unies dans le même effort. La paix prospère ne sera gagnée que par le travail de tous, dans le même but de production. Le citoyen conscient doit savoir que l'Etat peut coordonner et contrôler les efforts, mais qu'il ne peut rien faire par lui-même si les énergies individuelles ne lui donnent pas la matière de l'action.

Faut-il, comme certains le proposent en ce moment, suspendre l'application de la loi sur les 8 heures de travail ? Nous ne sommes pas de cet avis. Cette loi a été indiscutablement votée avec un peu de précipitation, mais les ouvriers la considèrent avec raison comme un progrès, et il ne faut jamais renoncer à un progrès, sous prétexte que l'application en est difficile. Il faut que le patron perfectionne ses méthodes, il faut aussi que les ouvriers s'efforcent de produire avec plus d'intensité pendant ces huit heures. C'est un double devoir qui s'impose, au-dessus de toutes les conceptions politiques, car c'est le salut en dehors duquel il n'est que misère.

Le commerçant doit rechercher le bénéfice légitime de son effort, non dans le maintien ni l'augmentation de la part qu'il prélève sur le prix de vente, mais au contraire dans la diminution de cette proportion et dans l'augmentation du nombre de ses ventes.

L'Etat dispensateur de la fortune est une aberration, car il ne peut distribuer que ce qui existe, et il ne produit rien. Renonçons à lui demander de nous sauver : l'Etat, c'est nous. Tout avantage que nous paraissons lui arracher, c'est nous qui le payons. Demandons lui, au contraire d'appliquer des méthodes modernes, de diminuer les frais d'administration et de bureaux démesurément développés pendant la guerre, et de rendre à la vie de la nation, c'est-à-dire à la production, les innombrables employés qui végètent dans les administrations.

Léon MASCART.

La crise du charbon en Angleterre

Londres, 4 septembre. — En présence de la pénurie de charbon, les Compagnies britanniques d'huiles combustibles se hâtent de prendre des dispositions pour établir le long des principales routes maritimes des entrepôts d'huile pour les navires. Une statistique du ministère du commerce montre, en effet, que, depuis le 31 mai, l'extraction hebdomadaire du charbon est de 2 millions 642,895 tonnes; elle était antérieurement de 4 millions 812,595 tonnes.

L'appel de la classe 20

Paris, 4 septembre. — Rien n'est encore décidé officiellement relativement à l'appel de la classe 1920. M. Henry Paté, rapporteur général de la commission de l'armée, questionné à ce sujet, a répondu : « Je suis persuadé que la classe 1920 ne sera pas appelée cette année. Elle bénéficiera, à mon sens, de la nouvelle loi de recrutement qui devra être un des actes de la prochaine législature. La question ne se pose donc pas. »

Les incendies de forêts du Var

TOULON MENACÉ

Toulon, 4 septembre. — Si les nouvelles annoncent une certaine accalmie dans le sud-est, où le feu, ne trouvant plus d'aliments, s'éteint de lui-même, on signale vers l'ouest, au nord de la commune de Six-Fours, un regain d'activité. Le feu se propage avec rapidité, et si le vent continue, il pourrait prendre Toulon à revers en dévastant les pentes de la chaîne du Faron, sur laquelle se trouvent de nombreux forts. Des troupes importantes, armées de pioches, ont été envoyées sur les lieux du sinistre. On espère enrayer la marche du fléau.

A LA CHAMBRE

La Chambre a entamé le débat sur le sectionnement électoral

UNE DISCUSSION MOUVEMENTÉE

Paris, 4 septembre. — Grosse affluence de députés à cette séance du matin qui les intéresse au premier chef, puisqu'il s'agit de discuter le projet sur le sectionnement de divers départements en plusieurs circonscriptions électorales. Avant tout débat, malgré les protestations de **M. Varenne**, président de la commission du suffrage universel, **M. Bonnefous** (Seine-et-Oise), propose le renvoi du projet à la commission et dépose un projet de résolution tendant à ce qu'il n'y ait qu'un sectionnement seulement pour le département de la Seine. Il faut conserver, dit-il, le cadre départemental indispensable à l'application de la réforme électorale. La Commission examinera le sectionnement du département de la Seine qui est seul nécessaire et qui mérite d'être revisé. Le débat devant la commission n'a pas été favorable à l'extension du nombre de sectionnements.

M. Bonnevay a signalé, à ce sujet, le danger des marchandages. La Chambre a été d'avis de faire des circonscriptions aussi larges que possible et de ne recourir au sectionnement que lorsqu'il serait commandé par des raisons géographiques ou économiques. Après un historique des débats, **M. Bonnefous** cite des exemples de sectionnement qui seront déplorables, notamment dans le Doubs, la Vendée, la Haute-Vienne « C'est de la charcuterie électorale ! » (sic), s'écrie-t-il (vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs). La Chambre est houleuse, et l'on discute tellement dans les travées qu'on a peine, par moment, à entendre l'orateur.

Le sectionnement entraînerait souvent, dit-il, l'écrasement des minorités. Tel serait le cas dans la Seine-Inférieure, les Bouches-du-Rhône.

M. André Lefèvre : Vos chiffres sont inexacts, vous ne tenez pas compte des morts.

M. Bonnefous : Certains découpages qui s'annoncent comme respectant les droits des minorités font précisément le contraire. Dans le Finistère, avec les chiffres et les partis de 1914, les socialistes n'obtiendraient pas le quotient. Les raisons pour le sectionnement ne valent que pour la Seine et le Nord. La commission a demandé que le Nord ne soit pas sectionné. Reste la Seine où le sectionnement s'impose pour des raisons pratiques puisqu'il y a cinquante députés à élire.

Le député modéré de Seine-et-Oise conclut que la réforme électorale ne peut jouer qu'avec des circonscriptions élargies (applaudissements sur divers bancs).

M. Varenne, président de la commission, répond que la proposition de M. Bonnefous, que seule la Seine soit sectionnée, sera mieux à sa place à l'article 1er que sous forme de motion préjudicielle.

Je demande à la Chambre d'écarter la motion de M. Bonnefous et d'aborder tout de suite l'amendement **Laval** qui ajourne l'application de la réforme électorale à la prochaine législature (applaudissements).

L'abbé Lemire : Quoi qu'il arrive, je soutiendrai mon amendement, qui peut se résumer ainsi : « Aucun sectionnement dans aucun département. »

En présence de la déclaration de l'abbé Lemire, **M. Bonnefous** dit : Je retire ma motion.

On va aborder la discussion générale, mais **M. Varenne**, président de la commission, insiste pour qu'on discute d'abord l'amendement Laval et André Hesse, après intervention de **M. de Monplanet** (Vienne), qui demande que les départements forment une unique circonscription et que ces circonscriptions soient élargies. (Applaudissements.)

La discussion générale est close, et l'on aborde la discussion de l'article 1er.

La commission demande la discussion de l'amendement Laval. Un débat extrêmement agité s'engage dans le vacarme, mettant aux prises proportionnalistes et arrondissementiers.

M. Renaudel dit : La chose qui sera la plus redoutable pour le Parlement devant le pays, c'est qu'il a essayé de s'évader d'une loi qu'il a faite. (Applaudissements.) Vous serez emportés par l'indignation publique ! Nous n'entendons pas livrer la loi électorale aux arrondissementiers, mais nous pensons qu'on peut améliorer la loi, le trouble étant profond dans le pays. Nul ne sait quel sera le résultat des combinaisons, car il y a eu la guerre, qui déterminera des courants. Pour éviter l'immoralité de certaines combinaisons, il serait opportun d'apporter plus de justice dans la loi électorale.

Si le Sénat n'est pas touché par ces arguments, les députés eux-mêmes devront prévenir leurs sénateurs de cette situation.

Si on maintient le scrutin actuel, M. Renaudel ne croit pas que la Chambre prochaine puisse vivre longtemps. La Chambre ne peut accepter l'amendement Laval, qui est un traquenard contre la gauche. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Varenne demande à la Chambre de se prononcer par un vote sur cette question de priorité. Mais le bruit prend une telle intensité qu'il empêche M. Varenne de continuer.

MM. Guiraud et **Alexandre Blanc** s'invectivent.

M. Varenne clame : La commission vous demande de décider par un vote si le scrutin d'arrondissement doit de nouveau triompher.

Le bruit redouble : « Il est midi ! A demain ! » crie-t-on. Comme il y a encore des orateurs inscrits, le président consulte la Chambre sur le renvoi. Après deux épreuves douteuses à mains levées (il y a trois cents députés en séance, ce qui est inouï pour une séance du matin !) et par assis et levé, on a recours au scrutin. Le renvoi de la discussion est repoussé par 407 voix contre 177.

M. Laval, prenant la parole, se défend d'avoir voulu tenter une manœuvre pour faire sombrer la réforme électorale.

Voix nombreuses: Oui, oui ! Hou ! hou !

M. Laval : Eh bien ! alors, je prends la responsabilité de cette manœuvre !

Le député socialiste de la Seine demande qu'on procède au vote de la loi sur le sectionnement, et repousse la priorité sur la discussion de son amendement.

Mais **l'abbé Lemire** a demandé la priorité sur la discussion de son amendement. Réglementairement, c'est sur cette priorité que doit avoir lieu le vote réclamé par la commission qui, bien entendu, repousse la demande du député d'Hazebrouck.

La priorité en faveur de l'amendement **Lemire**, combattue par la commission, donne lieu à pointage.

Le président, dans le vacarme, fait renvoyer la séance à quinze heures.

LES GRÈVES

LES GREVES DE MARSEILLE

Marseille, 3 septembre. — Les grévistes des divers corps de métiers ont voté ce matin un ordre du jour se refusant à reparaître devant la commission paritaire et décidant de continuer plus énergiquement encore la lutte pour la journée de vingt francs.

Quelques incidents se sont produits ce matin. Plusieurs camions ont été renversés.

LES CLERCS D'HUISSIER SE METTENT EN GREVE

Paris, 3 septembre. — Les clercs d'huissier de Paris et du département de la Seine se sont réunis mercredi soir en assemblée générale extraordinaire à la Bourse du travail. Ils ont adopté un ordre du jour dans lequel ils déclarent :

« Après avoir pris connaissance de l'ordre donné par la chambre des huissiers à l'un de ses membres d'avoir à se séparer sans délai du président de leur syndicat, M. Vaissette, ils s'indignent et flétrissent le geste de la chambre des huissiers et, dès à présent, votent à l'unanimité, sous le couvert de la loi de 1884, la grève générale des études et des bureaux de groupement des huissiers, audienciers civils et correctionnels et du Tribunal de commerce pour une durée de trente-six heures consécutives et s'engagent sur l'honneur à respecter la décision prise. »

La C. G. T. et l'application des huit heures

Paris, 3 septembre. — La Confédération générale du travail, dans sa dernière réunion, a voté un ordre du jour dans lequel elle proteste contre les lenteurs gouvernementales, qui en retardant la promulgation du décret d'administration publique concernant l'application des huit heures constitue une complicité au profit des détracteurs de la loi et aussi une marque d'hostilité à l'égard des travailleurs. La C. G. T. rappelle que la fixation à huit heures de la journée du travail pour les ouvriers constitue désormais une clause d'engagements solennels pris par les divers pays signataires du traité de paix ou adhérents à la Société des Nations.

M. Clemenceau reçoit M. Hoover

Paris, 3 septembre. — M. Hoover, ministre du ravitaillement aux Etats-Unis, accompagné de MM. Loucheur et Clémentel, a été reçu ce soir au ministère de la guerre par M. Clemenceau.

L'échouage du « Mirabeau »

Toulon, 3 septembre. — Un conseil de guerre s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence du vice-amiral Jaurès, préfet maritime de Rochefort, composé de quatre amiraux : MM. de La Tast, Fatou, Jehonne et Beaussant, et de deux capitaines de vaisseau, pour juger le capitaine de vaisseau Abel Revault, prévenu d'avoir, le 8 février dernier, occasionné l'échange du cuirassé « Mirabeau », dont il avait le commandement.

L'enquête et les débats du début de l'audience établissent que, lorsque l'événement se produisit, un commandant de navire anglais, plus ancien que le commandant du navire français, craignant pour la sécurité du « Canterbury » insista par signal pour que le « Mirabeau » changeât de mouillage. Le « Mirabeau » appareilla donc un quart d'heure après et prit la décision de virer de bord. La manœuvre fut très difficile. Deux grains s'abattirent sur le « Mirabeau ». Le commandant se rendit parfaitement compte que son navire sous la tempête et la neige était porté au nord de l'alignement du port. Il lui devint impossible de le dégager. Le « Mirabeau » s'échoua dans une position très délicate qui entraîna des dégâts matériels considérables.

Le président du conseil de guerre, vice-amiral Jaurès, félicite le commandant pour sa belle attitude et rend au homnage au patriotisme de l'équipage qui n'écouta pas les conseils des bolcheviks, qui demandaient aux marins d'abandonner le navire à son sort sur son lit de pierres.

AVIATION

Le service postal Paris-Maroc fonctionne

Casablanca, 3 septembre. — Les appareils inaugurant le service postal sont arrivés respectivement hier à 19 h. 30 et 20 heures. Le premier, piloté par l'aviateur Dora, avait à son bord le consul de France à Malaga comme passager. Il est reparti dans la matinée à 11 heures à destination d'Alicante, avec le courrier français.

Le deuxième appareil, piloté par l'aviateur Dombrez, repartira dans trois jours.

La reine de Norvège pilote un avion

Londres, 4 septembre. — La reine Maud de Norvège, sœur du roi George d'Angleterre, a l'honneur d'être la première femme qui ait piloté un des avions de récent modèle du type bateau volant. Au cours d'exhibitions d'aviation qui ont eu lieu à Christiania récemment, la reine monta à deux reprises à bord d'un avion. Assise à côté du pilote, elle prit un grand intérêt à la manipulation des commandes. Au cours du second vol, elle était accompagnée du prince héritier Olaf, et, pendant plusieurs minutes, elle prit elle-même la direction de l'appareil.

Le banquet de la Fédération des commerçants et industriels mobilisés

Paris, 4 septembre. — La Fédération des commerçants et industriels mobilisés a offert mercredi soir, à M. Clémentel, ministre du commerce, son président d'honneur, un dîner, auquel assistaient MM. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation; Paul Morel, sous-secrétaire d'Etat à la liquidation des stocks de guerre; des sénateurs et députés appartenant à tous les partis, et trois cents membres des sections de Paris, Lyon, Bordeaux, Annecy, Besançon, Nancy, Perpignan, Tours, Montluçon, etc.

Répondant à des toasts de MM. Chaulin-Servignière, député de la Mayenne, et Lecourtier, président de la Fédération, le ministre du commerce a notamment promis que le moratorium serait renouvelé dans les conditions souhaitées par la Fédération. Il est convaincu que le Sénat votera, avant la séparation du Parlement, la loi comportant un crédit de 100 millions pour les commerçants et industriels démobilisés. Il espère que le Sénat voudra aussi voter la loi sur la propriété commerciale. En ce qui concerne la répartition des matières premières, M. Clémentel a rappelé qu'après l'armistice il y a eu dans le monde entier le désir unanime de déposer le harnais de guerre. On a peut-être agi précipitamment, et il en est résulté, dans la suppression de organismes de guerre, un renchérissement considérable des prix de toutes les matières premières nécessaires, de telle sorte qu'une réaction se produit aujourd'hui, et que ceux-là même qui demandaient la liberté commerciale absolue demandent aujourd'hui des restrictions.

« Si une coopération interalliée est rétablie, soyez certains, a ajouté M. Clémentel, que nous donnerons la priorité en faveur des régions libérées et des commerçants et industriels démobilisés. »

M. Clémentel a insisté auprès des membres de la Fédération pour qu'à défaut des organismes d'Etat ils créent des groupements d'achat, afin d'obtenir de meilleures conditions de change et de transport. Le ministre du commerce a préconisé encore l'organisation du crédit populaire; il a mis en valeur l'importance de la loi récemment votée à la Chambre pour la création de la Banque nationale du commerce extérieur, puis le ministre a rappelé les avantages qu'apporte le traité de paix au commerce français. Il a conseillé de tâcher de produire à bon marché, et, par une politique du charbon, une organisation scientifique, une standardisation du matériel, de parvenir à faire baisser les prix de revient. Il a conclu en affirmant sa foi dans l'avenir commercial du pays.

EXTÉRIEUR

Les troupes ukrainiennes ont pris Kiew

Bâle, 4 septembre. — Le bureau de la presse ukranien apprend de Vienne que **Kiew vient d'être enlevée par les troupes ukraniennes de Petliura venant du sud. De violents combats ont eu lieu dans les rues. La ville est complètement nettoyée de rouges.**

Les Lettons aux portes de Dvinsk

Copenhague, 4 septembre. — Suivant un message reçu de la délégation esthonienne, la capture de Dvinsk par les Lettons est prochaine. Leurs troupes ne sont qu'à 10 kilomètres de la ville.

Les Lithuaniens auraient fait leur jonction avec les Polonais

Berne, 4 septembre. — L'armée lithuanienne poursuit ses succès près de Vilna et aurait atteint dans certains points le front polonais.

Koltchak s'installe à Irkoutsk

Copenhague, 4 septembre. — Le quartier général de l'amiral Koltchak a été transféré à Irkoutsk, c'est-à-dire a reculé à 2,000 kilomètres à l'est.

L'offensive alliée contre Petrograd est démentie

Londres, 4 septembre. — On dément maintenant de source officieuse que le général Gough ait publié une proclamation à la ville de Pétrograd annonçant de prochaines opérations contre cette capitale. La conférence tenue à Helsingfors entre l'amiral Gowan et le général Gough sur le même projet d'offensive contre Pétrograd est également démentie.

Un raid aérien des Anglais sur Cronstadt

Helsingfors, 4 septembre. — Samedi après-midi, des aéroplanes anglais ont fait une incursion sur Cronstadt. Quand les aéroplanes ont survolé la ville, les batteries de la forteresse, ainsi que celles de Krasnaya-Gork, ont ouvert une violente canonnade contre eux; la canonnade a continué jusqu'au soir.

ALLEMAGNE

Le gouvernement d'Oldenbourg destitué par le commandement français (?)

Oldenbourg, via Bâle, 3 septembre. — Samedi soir, le commandant français à Birkenfeld, major Batthyani, a décidé la dissolution de la commission provinciale et la destitution des membres du gouvernement d'Oldenbourg, parce que les représentants du pays, d'accord avec le gouvernement, étaient intervenus en faveur de l'union de Birkenfeld à la province de la Prusse rhénane. Un nouveau gouvernement provisoire a été constitué.

Le ministre d'Etat pour l'Etat d'Oldenbourg a élevé une énergique protestation contre cette mesure.

AUTRICHE

Le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne

Vienne, via Bâle, 4 septembre. — On annonce l'entrée dans la ligue pangermaniste de 26 députés allemands à l'Assemblée nationale autrichienne qui ont fait la déclaration suivante : « Nous sommes et nous resterons partisans de l'union de l'Autriche à l'Allemagne. »

Perquisition chez des monarchistes

Bâle, 3 septembre. — De Vienne, on mande que des perquisitions ont été opérées ces jours derniers au domicile de nombreux officiers connus pour leurs idées monarchistes et qui ont tenu dernièrement de nombreuses réunions. De nombreux documents ont été saisis, dont un télégramme établissant les rapports existant entre certains monarchistes viennois et le prince Vind Ischgraetz. Des poursuites judiciaires ont été intentées.

HONGRIE

Les atrocités bolchevistes en Hongrie

Bâle, 3 septembre. — Les troupes roumaines ont trouvé à Budapest plusieurs centaines de cadavres qui avaient été cachés. On les représente tous comme des victimes du bolchevisme. On en a trouvé 270 dans les caves du palais du Parlement, 60 dans une autre cave, 80 dans un couvent. De nombreux prêtres, enfermés par les bolcheviks, sont morts de faim. On a découvert notamment le cadavre d'un prêtre, orateur renommé, Jean Hock, ancien député et président du Conseil national hongrois. M. Hock, sur l'ordre de M. Samuelly, a été crucifié à la porte d'une église.

ITALIE

La grève des postiers s'aggrave

Rome, 4 septembre. — Les services postaux et télégraphiques subissent de grands retards, le personnel continuant à faire de l'obstruction pour faire valoir ses revendications. Environ douze mille télégrammes sont en souffrance au bureau central télégraphique.

Les femmes vont voter

Rome, 4 septembre. — La Chambre a accepté hier un projet du gouvernement concédant le droit électoral aux femmes. Le vote politique leur sera accordé pour les élections législatives qui suivront les prochaines élections. Le vote administratif leur sera accordé pour les élections administratives qui auront lieu après le 31 juillet 1920.

L'ANGLETERRE paralyserait l'action américaine à Constantinople

Milan, 3 septembre. — D'après le correspondant du « Corriera della Sera » à Constantinople, l'Angleterre semble laisser libre cours à la propagande américaine pour le mandat des Etats-Unis à Constantinople; mais, en réalité, l'Angleterre s'oppose de toutes ses forces à l'action américaine et a trouvé le moyen de paralyser le travail de la commission d'enquête envoyée par les Etats-Unis.

LA NOUVELLE QUE L'EGYPTE pourrait être déclarée indépendante provoque l'enthousiasme des Indigènes

Londres, 3 septembre. — Les journaux arabes ont publié hier des dépêches émanant des délégués nationalistes de Paris déclarant que la commission sénatoriale des affaires étrangères d'Amérique avait décidé qu'au point de vue politique, l'Egypte n'a pas été placée sous l'administration de la Turquie ni de la Grande-Bretagne, mais qu'elle gardait son indépendance et restait maîtresse de sa destinée. Le rapport a suscité une agitation considérable dans les milieux indigènes suivie de manifestations enthousiastes et d'organisation de cortèges dans les rues d'Alexandrie. Aucun incident fâcheux ne s'est produit.

Au Caire, des démonstrations similaires avaient été organisées, mais les rassemblements ont été dispersés par la police à cheval qui a opéré cinq arrestations.

Il y a des indices que l'effervescence reprend de l'intensité parmi les nationalistes, ce qui peut amener le retour de manifestations identiques à celles de mars dernier.

LA PAIX

La Roumanie et les Alliés

La Serbie refuserait également de signer le traité

LES ALLIES VONT ENVOYER UN REPRESENTANT QUI EXIGERA UNE REPONSE RAPIDE DE LA ROUMANIE

Paris, 3 septembre. — Les représentants des grandes puissances se sont occupés de la question roumaine. Le Conseil suprême n'a pas reçu, en effet, de réponse aux Notes qu'il a adressées récemment au gouvernement roumain pour protester contre les procédés de l'armée roumaine d'occupation en Hongrie, pour lui rappeler en particulier que les biens de la Hongrie n'appartiennent pas à la Roumanie seule, mais constituent le gage de l'ensemble des alliés, et enfin pour demander à la Roumanie de se conformer aux injonctions de la Conférence de la paix.

En conséquence, le Conseil a décidé d'user de procédés plus pressants à l'égard de la Roumanie. Il a envisagé l'envoi à Bucarest d'un représentant des gouvernements alliés, qui présenterait au gouvernement roumain le point de vue motivé du Conseil et lui demanderait d'y répondre dans un laps de temps limité.

Le commissaire des gouvernements alliés n'est pas encore désigné. Plusieurs noms ont été mis en avant et il est vraisemblable que le Conseil suprême arrêtera son choix sur un fonctionnaire britannique. Le caractère de la démarche collective qu'il accomplira à Bucarest sera expliqué en même temps dans les diverses capitales des Etats alliés par les différents ministres des affaires étrangères aux représentants diplomatiques du gouvernement roumain dont l'attention sera attirée sur le caractère de gravité que comporterait un refus de la Roumanie de se conformer aux desiderata de l'Entente.

L'envoyé des gouvernement alliés aura spécialement pour mission de notifier au gouvernement roumain que tous les biens réquisitionnés par l'armée roumaine de Hongrie doivent être remis aux alliés pour être distribués entre les divers Etats créanciers de la Hongrie dans la proportion fixée par la Conférence de la paix.

La Roumanie ne recevait pas les messages des alliés

Paris, 4 septembre. — M. Antonesco, ministre de Roumanie en France, accompagné de M. Michu, délégué roumain à la Conférence, sont venus faire part, hier soir, à M. Pichon, ministre des affaires étrangères, d'une communication du colonel Cartier, qui dirige au ministère de la guerre le service radiotélégraphique. D'après cette communication, aux termes d'un sans-fil parvenu de la station B.-N.-S., située près de Bucarest, aucun des soixante-quinze radiotélégrammes expédiés de Paris depuis deux semaines pour le compte de la délégation roumaine n'est arrivé à destination. Il était dès lors tout à fait naturel que les Notes adressées par les alliés à M. Bratiano, président du conseil roumain, ayant pris la même voie, eussent subi le même sort. M. Bratiano répondra quand il saura ce qu'on lui demande.

La Serbie, à son tour, ne signera pas le traité actuel avec l'Autriche

Paris, 4 septembre. — La Serbie adopte à l'égard du traité de paix avec l'Autriche la même attitude que la Roumanie. En effet, d'après les informations de la source la plus autorisée, le gouvernement de Belgrade ne pourrait donner son acquiescement à cet acte si certaines clauses n'étaient pas modifiées. Il s'agit de celles qui visent la protection des minorités nationales et que la Serbie juge contraires au principe de sa souveraineté.

Un nouveau délai accordé à l'Autriche

Paris, 4 septembre. — Le Conseil suprême, qui a siégé ce matin, a accepté de prolonger jusqu'au 9 septembre le délai demandé par M. Renner pour l'acceptation du traité de paix.

Les alliés et l'Italie

Ce n'est pas du côté français que viennent les difficultés

Rome, 4 septembre. — Une information de Rome aux journaux étrangers annonçait il y a quelques jours que, à la suite d'une entrevue entre MM. Nitti, président du conseil et Barrère, ambassadeur de France, les pourparlers franco-italiens étaient sur le point d'aboutir en ce qui concerne la question de l'Adriatique. Nous sommes autorisés à déclarer que pareille information est, dans sa forme, tendancieuse, puisqu'elle laisse croire que les difficultés pour le règlement des questions italiennes proviennent du côté français, et uniquement du côté français.

L'enquête sur les incidents de Fiume

Rome, 4 septembre. — Le « Giornale d'Italia », qui recommence sa campagne nationaliste, publie les résultats de l'enquête sur les incidents de Fiume :

1. Dissolution du Conseil national et élection d'une municipalité sous le contrôle d'une commission interalliée.
2. Dissolution de la Ligue des volontaires de Fiume.
3. Réduction du contingent italien à une brigade d'infanterie et un escadron de cavalerie.
4. Substitution du personnel qui compose la base navale française.
5. Nomination d'une commission interalliée qui aura le contrôle sur l'administration communale.
6. Le maintien de l'ordre public sera confié aux polices anglaise et américaine.
7. Des instructions judiciaires seront ouvertes contre diverses personnes italiennes.

Le « Giornale d'Italia » déplore les résultats de l'enquête.

L'ultimatum des alliés et la presse allemande

Berlin, via Bâle, 3 septembre. — Le « Deutsche Allgemeine Zeitung » apprend que la Note du Conseil suprême des alliés relativement à la Constitution allemande est arrivée hier soir à Berlin.

Le journal déclare que les dispositions visées dans l'article 61 sont soumises à l'article 178 de la Constitution, stipulant expressément la réserve que les clauses du traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919 ne peuvent pas être atteintes par la Constitution. Le point de vue représenté par le Conseil suprême serait donc basé sur un malentendu, déclare le journal.

Le Japon accorde l'autonomie à la Corée

Yokohama, 4 septembre. — Le mikado vient d'accorder l'autonomie à la Corée, et lui a promis des réformes. Le gouvernement militaire a été remplacé par une administration civile.

Les Anglais infligent une forte amende à une ville allemande

Berlin, via Bâle, 4 septembre. — Les autorités militaires anglaises ont infligé une amende de 100,000 marks à la ville d'Euskirchen parce que les soldats de la garnison anglaise auraient été attaqués par des habitants. Le principal coupable, un ouvrier, aurait été condamné à mort par le conseil de guerre et déjà exécuté.

Le texte du traité avec l'Autriche

Paris, 3 septembre. — Le texte du traité de paix qui vient d'être remis à la délégation autrichienne comporte 381 articles, et le texte français seul représente 181 pages in-4°. Nous devons donc nous borner à en indiquer les dispositions essentielles.

Mentionnons tout d'abord les neuf articles (27 à 35) qui fixent les nouvelles frontières de l'Autriche et la procédure de leur délimitation.

Les articles suivants (36 à 87) visent les clauses politiques européennes, qui comportent entre autres : la renonciation de l'Autriche à tous droits et titres sur les territoires de l'ancienne monarchie cédés en vertu du traité; la reconnaissance par l'Autriche de l'entière indépendance de l'Etat serbe-croate-slovène, et de l'Etat tchéco-slovaque; l'institution d'un plébiscite pour la région de Klagenfurt.

A signaler en passant l'article 60 concernant la Roumanie, et ainsi conçu :

« **Art. 60.** — La Roumanie adhère à l'insertion dans un traité avec les puissances alliées et associées des dispositions que ces puissances jugeront nécessaires pour protéger en Roumanie les intérêts des habitants qui diffèrent de la majorité de la population par la race, la langue ou la religion. La Roumanie adhère également à l'insertion dans un traité avec les principales puissances alliées et associées des dispositions que ces puissances jugeront nécessaires pour protéger la liberté du transit et un régime équitable pour le commerce des autres nations. »

Les autres articles les plus intéressants du traité se réfèrent aux dispositions générales.

Déclarations de Renner

Paris, 3 septembre. — Quelques minutes avant son départ, M. Renner a fait aux journalistes les déclarations suivantes au sujet du traité de paix :

« Il faut reconnaître que dans les questions économiques les puissances alliées ont parfaitement compris notre situation et nous ont montré la plus grande bienveillance; mais, dans tout l'ensemble, le traité est cependant si dur, surtout au point de vue des questions territoriales, que je doute que l'Assemblée nationale le vote. Tous les représentants des districts qui doivent céder des territoires se prononceront naturellement contre ces désannexions et je ne puis vraiment pas prévoir d'ici quel sera le résultat final.

» — Ne croyez-vous donc pas que, malgré tout, l'Assemblée approuvera le traité ?

» — Je ne peux et je ne veux formuler aucune prévision : c'est mon devoir de soumettre la question — non préjugée — à l'Assemblée qui est la seule compétente. L'Assemblée se réunira samedi; dimanche, peut-être, elle pourra prendre sa décision.

» — Le délai sera écoulé

» Il sera certainement prolongé. Nous en avons déjà la promesse.

» — De combien de jours ?

» — Je ne sais pas encore.

» — Quelles seront nos relations avec les autres Etats ressortissant de l'ancienne monarchie ?

» — Nous avons l'intention de vivre pour nous et de nous immiscer le moins possible dans les affaires des autres. Nous n'avons rien à y gagner.

» — Comment jugez-vous la situation en Hongrie ?

» — Elle n'est pas claire du tout. On a commis l'erreur de ne pas convoquer avant tout l'Assemblée nationale. C'est pour cela que se présente aujourd'hui l'étrange situation d'un ministre que personne ne veut et qui ne veut pas s'en aller pendant qu'il n'y a aucune autorité compétente pour nommer un autre ministère. Tout le monde pourrait former un cabinet pour son compte, mais que représente-t-il ?

» — Comment envisagez-vous l'idée d'une Confédération danubienne ?

» — Elle est absurde et impossible.

» — Et le rattachement à l'Allemagne ?

» — Je ne peux rien dire à ce sujet. C'est une question que seul l'avenir peut résoudre.

Le différend franco-anglais

FACHEUX COMMENTAIRES D'UN JOURNAL LONDONIEN

Londres, 4 septembre. — Les commentaires de la presse de Londres sur la question de Syrie sont pondérés et courtois, surtout ceux envoyés par les correspondants à Paris. Toutefois, le « Daily Express » fait exception. La première colonne de la première page de ce journal porte comme titre : « Des propos en France qui rappellent Fachoda. Efforts résolus pour amener la discorde entre les deux pays à propos des « revendications » britanniques en Syrie. Violente campagne dans les journaux français, » et renferme les lignes suivantes :

« L'arrestation d'un chef arabe éminent, l'émir Said, par les autorités militaires britanniques en Syrie, a été utilisée par un certain groupe de journaux français comme un prétexte commode pour créer un mouvement dangereux pour notre pays. Le but ultime de cette agitation est évidemment d'obtenir pour la France un mandat en Syrie.

» Mais les méthodes chauvines employées par ces journaux dans leur campagne, comme notre correspondant de Paris le remarque justement, sont calculées pour provoquer un état de tension entre les deux pays. »

Le « Daily Express » publie aussi un éditorial, sous le titre : « Un autre Fachoda, » où il dit :

« Est-ce que la France et la Grande-Bretagne, après leur fraternité d'armes, seront amenées par un groupe malfaisant à se quereller grossièrement ? On a trouvé alors une issue, et il en existe une actuellement qui est clairement indiquée. La Grande-Bretagne n'a point de visées inavouables en Syrie; comme elle n'a point d'intrigues, elle n'a point inspiré de propagande subtile. Elle ne tend à rien d'autre qu'à rétablir l'ancienne civilisation arabe. La France doit et voudra être persuadée de ceci, et quand elle le sera, il n'y aura point de question syrienne. »

Par contre, le « Times » dit :

« Nous sommes liés par un engagement d'honneur de préparer la voie pour l'occupation de la Syrie par la France comme puissance mandataire, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter la tâche de ses garnisons et de ses administrateurs, lorsqu'ils assumeront le contrôle.

» Quelques Français nous accusent de pousser les Arabes à adopter une attitude hostile envers la France, de persécuter ses amis indigènes et d'encourager ses ennemis indigènes. Nous sommes certains que lorsque tous les faits seront connus, ces accusations deviendront insignifiantes. Le général Alenby sera à Londres avant quelques jours, et nous croyons qu'il pourra facilement convaincre les Français non prévenus que, bien loin de chercher à contrecarrer ou à embarrasser l'action française future en Syrie, il fit tout ce qui est en son pouvoir pour qu'

LE TRAITÉ DE PAIX DEVANT LA CHAMBRE

M. Barthou termine son discours

M. FRANKLIN-BOUILLON LUI SUCCÈDE

Le président de la Commission des Affaires extérieures expose les raisons pour lesquelles il votera contre la ratification du Traité

Paris, 3 septembre. — On continue la discussion du traité de paix. **M. Barthou**, rapporteur général, reprend la suite de son discours.

M. Barthou se défend contre la critique d'avoir en quelque sorte interpellé le gouvernement. Il ne pouvait que constater que le gouvernement n'avait pas tenu la Chambre au courant des négociations.

M. Barthou pose de nouveau une question qui a été posée naguère par M. Emile Constant et qui doit appeler l'attention : nous sommes en présence d'une armée allemande qui n'est pas dissoute. Pourquoi n'a-t-on pas, dès l'armistice, exigé de l'Allemagne la démobilisation de son armée ? Il n'y a pas eu d'oubli. En effet : l'armistice avec l'Allemagne avait été précédé de l'armistice avec la Bulgarie, qui exigeait la démobilisation. De même, l'armistice avec la Turquie. L'article 2 de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie porte aussi démobilisation totale. Ainsi trois articles formels avec la Bulgarie, la Turquie, l'Autriche ; rien de semblable dans l'armistice du 11 novembre. Pourquoi ? M. Barthou pose la question avec insistance au président du conseil.

M. Barthou pose des questions au gouvernement sur les principales garanties. L'article 10 du pacte de la Société des nations prévoit un appel à cette Société en cas de danger. Il n'est pas suffisant. Il y a aussi la réduction de l'effectif de l'armée allemande. Les journaux ont publié une note d'après laquelle la réduction de l'armée allemande ne commencerait qu'au printemps prochain et cela d'accord avec les alliés. Est-il vrai que les alliés se sont mis d'accord avec l'Allemagne pour ne pas procéder à la réduction prévue par le traité ? M. Barthou ne croit pas que l'armée allemande puisse constituer un danger pour nous. Mais il y a la Pologne, et on sait quels faits abominables se passent en Haute-Silésie.

M. Barthou soulève une question des plus graves au sujet du traité de garantie avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; d'après l'article 3 de ce traité, sur la demande d'un des signataires, le conseil de la Société des nations peut décider, à la majorité, que le traité est devenu inutile. Or, le gouvernement nous a dit qu'il faudrait que tous les signataires fussent d'accord. Où est la vérité ? (Mouvements)

D'autre part, le traité enregistre le droit défensif de la France et le concours militaire qu'il entraînera de la part des Etats-Unis et de l'Angleterre. Le gouvernement a-t-il négocié ce concours militaire ? Où en sont les négociations ? La Belgique doit y être engagée, a-t-on dit. Mais il ne suffit pas que la Belgique y adhère. Un autre pays qui nous a apporté son aide sincère doit y figurer. C'est l'Italie. (Vifs applaudissements.) Voilà une série de négociations à engager.

M. Barthou en arrive enfin à la question de la Société des nations. Elle est, dit-il, la clé de voûte du traité. L'orateur fait observer que le président Wilson n'en est pas le père, mais le parrain, car la Société des nations a des origines françaises et très anciennes. Elle née des idées de Jousseau, de l'abbé de Saint-Pierre, de Joseph de Maistre. Quoi qu'on pense de son principe, il faut envisager la Société des nations comme une réalité, puisque le traité ne vaut et ne vit que par elle.

M. Barthou a la conviction profonde que la Ligue des nations est la garantie essentielle du traité. Le traité ne pourra pas naître si nous n'acceptons pas d'un cœur loyal la Société des nations. (Applaudissements.)

L'ancien président du conseil rappelle que dès 1916 le président Wilson faisait appel au tribunal du monde. Il déclarait nécessaire de créer une force supérieure à celle des autres nations pour qu'aucune ne puisse lui résister. Après l'armistice, il déclarait que la Ligue des nations devait opérer surtout comme force morale. Mais, ajoute M. Barthou, nous n'en sommes pas au point où l'on peut mettre toute sa confiance dans les forces morales, car il est des Etats en qui on ne peut mettre sa confiance (salves d'applaudissements) pour la paix du monde. (Nouveaux applaudissements.) M. Barthou appuie avec force : Nous espérons que cette guerre tuera la guerre. Nous avons dit que nous ne voulions pas que cela recommençât. Mais il ne suffit pas de la force morale, il y faut la force organisée. (Vifs applaudissements.) Mais pas la force isolée d'un pays au service du chauvinisme, il y faut une force qui serait au service de l'humanité tout entière. (Salve d'applaudissements unanimes.)

Un monde nouveau se lève et une politique nouvelle se prépare. La question vitale, c'est la réduction des armements; c'est la plaie mortelle, si on ne l'aborde pas résolument. (Vifs applaudissements.)

M. Barthou compte que le gouvernement français demandera la révision du vote qui a écarté ses amendements sur ce point et qu'avait défendus M. Léon Bourgeois. Il conclut en déclarant qu'il n'est pas monté à la tribune pour faire œuvre de parti, mais œuvre de Français.

« Cette paix, ajoute-il, est une paix de vigilance et d'action continue. Mais en outre elle doit être exécutée dans l'union. Chacun peut conserver son programme, son parti, mais nous devons mettre au-dessus de tout le suprême idéal de la France. Groupons-nous tous, d'un même cœur, autour de la patrie. Il dépend de nous que la paix digne de la guerre ait, elle aussi, ses victoires réparatrices. »

Une longue salve d'applaudissements, partie de tous les bancs, sauf d'une partie de l'extrême gauche, salue M. Barthou à sa descente de tribune. Une nouvelle salve s'élève quand il regagne sa place. M. Clemenceau lui serre la main au passage et de nombreux collègues le félicitent.

M. FRANKLIN-BOUILLON

A M. Barthou succède **M. Franklin-Bouillon.** Le président de la commission des affaires extérieures fait remarquer que jusqu'ici les orateurs qui ont apporté des réserves ont dit : « C'est la carte forcée, il faut voter. » L'orateur apportera les raisons pour lesquelles, vu ce que ce traité ne contient pas pour la France, il votera contre sa ratification.

Ceci dit, M. Franklin-Bouillon demande si la France, qui a fait dans cette guerre le maximum de sacrifices, a le traité qu'elle mérite ? Le président du conseil dit : « J'ai fait de mon mieux et je n'étais pas seul. » L'orateur trouverait ridicule de mettre en doute le patriotisme ou l'effort du président du conseil. Il dit : « Nous n'étions pas seuls », mais cet argument est bon aussi pour les autres alliés. (Mouvements.) Eux aussi pouvaient dire : « Nous n'étions pas seuls à parler. »

Mais lors de l'expédition de Salonique, nous avons trouvé des alliés qui, comme vous d'ailleurs, Monsieur le Président du conseil, faisaient l'impossible pour l'empêcher. Or, nous avons imposé cette expédition. (Vifs applaudissements.) Vous dites : « Nos alliés nous ont résisté, nous avons dû céder. » Mais sur quel point, eux, ont-ils cédé ? (Nouveaux applaudissements.) L'Angleterre a accepté la Société des nations, mais elle a dit : « Je ne peux vivre sans la suprématie absolue des mers. » On n'a même pas discuté; elle a eu gain de cause. (Mouvements.) Les Etats-Unis, eux, ont apporté la Société des nations, mais ils ont dit : « Je ne peux vivre sans la doctrine de Monroë » et les Etats-Unis ont, sans qu'une protestation s'élevât, fait reconnaître la doctrine de Monroë. (Mouvements.) De son côté, le Japon, sous menace de quitter la Conférence, a exigé qu'on lui livre 40 millions d'hommes du Chantoung, et on les lui a livrés !

Lorsque le gouvernement français a présenté l'admirable mémoire du maréchal Foch, qu'il donnait comme vital pour nous, il s'est heurté à l'opposition des alliés et il l'a retiré. Et alors que nous constatons l'échec de la diplomatie française, nous avons le regret d'enregistrer le triomphe de la diplomatie des autres.

M. Franklin-Bouillon regrette qu'on n'ait pas composé la délégation française à la Conférence avec les hommes les plus éminents de chaque parti. Quand, dit-il à M. Clemenceau, on compare notre délégation avec la délégation anglaise, on peut dire : « Vous auriez mieux fait de ne pas vous entourer d'hommes que vous aviez distingués pour leur docilité. » (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Franklin-Bouillon critique l'ordre dans lequel ont été discutées les questions. C'est M. Clemenceau qui a fait rejeter à la fin le règlement des affaires françaises, ce qui a affaibli sa force de négociation. D'autre part, on reproche de M. Barthou : « Vous n'avez pas consulté le Parlement », le président du conseil répondra facilement : « J'ai quatre fois posé la question de confiance et la Chambre m'a donné raison. » A la responsabilité d'action du gouvernement s'ajoute la responsabilité du silence de la majorité de la Chambre. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Franklin-Bouillon en revient au mémoire du 25 février préparé par le maréchal Foch et que le gouvernement déclarait représenter ce qui était vital pour la France.

Croyez-vous, s'écrie M. Franklin-Bouillon, s'adressant à M. Clemenceau, que la France puisse réclamer de telles choses comme garantie de sa vie et se retirer ensuite avec un rabais ? Non ! on ne négocie pas comme cela quand on est la France ! Quand on fait cela, quelle impression laisse-t-on à ses alliés ? Il valait mieux vous retirer de la Conférence, et si vous n'osiez pas il fallait vous rappeler qu'il y a un Parlement qui représente ce peuple qui a sauvé la France et le faire juge ! (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.) Quand on ne fait pas cela, Monsieur le Président du conseil, quand on se mure dans son orgueil et qu'on se déclare assez fort pour aboutir, on n'a pas le droit de ne pas réussir !

Envisageant les conventions de garantie anglaise et américaine, M. Franklin-Bouillon estime que nous sommes moins préservés qu'en 1914 par une simple convention militaire.

Ici, on bref mais vif incident :

M. Tardieu, interrompant, dit à l'orateur : La Convention de 1912 ne contenait pas de précisions.

M. Franklin-Bouillon : Cette convention militaire arrêtée par les deux états-majors permit l'embarquement des six divisions britanniques, qui commença dans les vingt-quatre heures.

M. Tardieu : Il ne manquait à cet échange de lettres que l'essentiel, qui est dans le traité de garantie : la ratification des deux gouvernements.

M. Franklin-Bouillon : On avait prévu la mobilisation et le transport de six divisions, ce qui a été exécuté. (Vifs applaudissements.)

L'amiral Bienaimé : La convention navale de 1913 avait réalisé les mêmes prévisions pour la flotte. (Nouveaux applaudissements.)

Ecouté avec une très vive attention, M. Franklin-Bouillon continue : Ce qui caractérisait la convention avec l'Angleterre, c'est qu'en cas de danger pressant sur le continent, l'Angleterre venait sans délai à notre secours. Aujourd'hui nous avons un traité qui fait que l'aide de l'Angleterre est conditionnelle de celle de l'Amérique. (Mouvements.) Il faudra, pour que l'Angleterre vienne à notre secours, que l'Amérique s'y décide. Or, il y a en Amérique 20 millions d'hommes de race irlandaise qui veulent dissocier la politique américaine de celle de l'Angleterre.

Et puis, est-ce que l'Angleterre et les Etats-Unis viendront immédiatement à notre secours, avec quoi ? Il faudra savoir s'il y aura des armées en Angleterre et en Amérique, où tout l'effort se porte vers l'augmentation de la marine et la réduction de l'armée. Vous avez oublié que le président des Etats-Unis ne peut engager le Congrès et qu'un Congrès ne peut engager un autre Congrès. Le Congrès seul peut décider. Les autres engagements sont nuls. (Mouvements prolongés.)

Le président Wilson a dit à la commission des affaires extérieures du Congrès : « C'est un engagement moral. » Je crois à la loyauté de l'Amérique, mais le cas le plus frappant de la violation du droit c'est l'invasion de la Belgique. Il a fallu ensuite trois ans à l'Amérique pour s'engager. (Applaudissements.)

Personne ne croit plus que M. Franklin-Bouillon à la Société des nations, mais il faut se voir ce qu'il y a derrière ce mot. Quel est le rôle et la part de la France dans la Société des nations ? Nos alliés anglais ont six voix, nous une, les Américains une; mais en vertu de la doctrine de Monroë ils peuvent compter sur les voix des douze Etats sud-américains, dont quelques-uns intimes amis.

Le désarmement dans la Société des nations est devenu un vœu simplement. Nous n'avons obtenu ni le contrôle permanent, ni la force permanente. Nous attendions des garanties politiques. Or, la Conférence n'a-t-elle pas amené le découragement le plus profond parmi les petites nations ? N'avons-nous pas le spectacle de la Roumanie ? (Applaudissements.) Lorsqu'il y a une mesure injuste prise envers elle, nous l'appuyons. Ce n'est pas une raison de nous aliéner les petites nations pour plaire à nos grands alliés, et c'est une faute ! (Vifs applaudissements.)

Passant aux garanties financières, l'orateur dit qu'on nous annonce 125 milliards de marks d'indemnité, diminués de deux prélèvements pour le ravitaillement, l'autre pour les troupes d'occupation. Sur la première tranche de 25 milliards, nous aurons 12 milliards 500 millions, sur lesquels la moitié pour le ravitaillement; nous n'aurons guère que 6 ou 7 milliards payés en nature. Pour la seconde tranche de 45 ou 50 milliards, elle sera payée en bons. M. Klotz a dit : « L'Allemagne paiera. » Nous savons quelles difficultés effroyables il y aura pour cela. Il n'y a aucun engagement d'escompte de la part de nos alliés. La seule garantie que nous ayons, c'est que l'Allemagne paie à partir de 1921. L'Allemagne pourra-t-elle payer ? Est-ce que nous resterons avec cette seule possibilité de paiement ?

Ainsi, minimum de garanties militaires, maximum de charges financières, s'écrie M. Franklin-Bouillon. Ah ! je ne sais pas si quand le pays saura cela il ne commencera pas à réviser la distribution des couronnes ! (Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

Le président de la commission des affaires étrangères conclut : Nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de reprendre la vieille politique de la France envers ces nations, que nous avons créées. Ce qu'il faut, c'est qu'on entende la voix de la France, qu'on n'a plus entendue depuis dix mois en Europe. (Salve d'applaudissements.)

M. de Gailhard-Bancel a dit : « Que le sacrifice des morts ne soit pas vain. » Nous sommes aux ordres des morts, c'est notre pensée, c'est notre esprit qui hier a dirigé le monde, c'est l'esprit de la France qui demain doit le diriger à nouveau ! (Salves prolongées d'applaudissements).

M. Briand et M. Barthou applaudissent vivement, et une nouvelle salve d'applaudissements salue M. Franklin-Bouillon, qui est félicité par de nombreux députés.

On décide de discuter demain matin le sectionnement électoral.

La séance est levée.

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bois de Boulogne

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE MORTEFONTAINE (à réclamer), 4,000 fr., 2,000 mètres. — 1er, *Occebourg* (L. Naudion), à M. Langham; 2e, *Constant* (Doumen), à M. H. Randon; 3e, *Raglan* (Sharpe), à M. E. Haas.

Non placés : Silistria (Marsh), Willicia (J. Jennings), Cordelière (R. Stokes).

Gagné d'une longueur; le troisième à deux longueurs et demie.

Occebourg (Combourg et Phocée) est entraînée par Ch. Barilier.

PRIX D'HALLATE, 5,000 fr., 1,100 mètres. — 1er, *Opprimé* (Sharpe), à M. E. Morgen; 2e, *Glorious* (Bellhouse), à M. J.-D. Cohn; 3e, *Albinos* (O'Neill), à M. Michel Lazard.

Non placés : High-Spirits (Mac Gee), Favo (Garner), Cape-Horn (E. Bouillon), Campistron (C. Korb), Pirello (M. Barat).

Gagné de quatre longueurs; le troisième à trois longueurs.

Opprimé (Consols et Ovation) est entraîné par Elijah Cunnington.

PRIX DE SYLVIE, 5,000 fr., 1,100 mètres. — 1er, *Chocolate-Cream* (Bellhouse), à M. J.-D. Cohn; 2e, *Valseuse* (R. Brethès), à M. Michel Lazard; 3e, *Princess-of-Thule* (C. Korb), à M. A.-K. Macomber.

Non placés : Inter-Arma (Atkinson), Snow-Drop (Mac Gee), Conjux (A. Lane), Prième (M. Barat), Platine (E. Bouillon).

Gagné d'une demi-longueur; le troisième à trois quarts de longueur.

Chocolate-Cream (Jarnaciet Water-Violet) est entraîné par Denman.

PRIX DU BOIS-ROUSSEL, 10,000 fr. (en outre 500 fr. à l'éleveur), 2,400 mètres.

1. **Il-Arrive** (Sharpe), à M. E. Morgon.
2. **Clos-Vougeot** (O'Neill), à M. J.-D. Cohn.
3. **Sorpho** (Bellhouse), à M. Auguste Pellerin.

Non placés : Plantagenet (J. Jennings), Oracle (Barbe).

Gagné d'une demi-longueur; le troisième à deux longueurs.

Il-Arrive (Consols et Imola-II) est entraîné par Elijah Cunnington.

PRIX DE VILLIERS, 8,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, *Night-and-Morning* (Bellhouse), à M. A.-K. Macomber; 2e, *Florina-III* (Doumen), à M. G. Filipesco; 3e, *Château-du-Loir* (A. Lane), à M. C. Ranucci.

Non placés : Le-Péril (G. Stern), Maramaros (O'Neill), Night-Light (Mac Gee), est distancée de la première place.

Gagné de trois longueurs; le troisième à quatre longueurs.

Night-and-Morning (Bachelor's-Butt et Lisette-IX) est entraîné par Th. Murphy.

PRIX DE LA TABLE, 6,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Rupert* (Bellhouse), à M. Georges Bleck; 2e, *Coquelourde* (Sharpe), à M. le vicomte du Pontavice; 3e, *Bouton-d'Alarme* (A. Lane), à M. C. Ranucci.

Non placés : Hellad (G. Stern), Képt-Rouge (Hobbs), Garde-Française (J. Jennings), High (J. Parad), Océana (Garner).

Gagné de trois longueurs; le troisième à quatre longueurs.

Rupert (The-Irishman et Maxixe) est entraîné par Sweeper.

Rapport officiel du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pel. 5 fr.
Occebourg	G	331 50	116 »
—	P	105 »	35 50
Constant	P	22 50	11 »
Opprimé	G	171 »	67 50
—	P	37 50	21 »
Glorious	P	23 »	11 »
Albinos	P	51 »	21 »
Chocolate-Cream	G	25 »	13 50
—	P	12 »	6 50
Valseuse	P	35 »	14 »
Princess-of-Thule	P	16 »	8 50
Il-Arrive	G	14 50	8 50
—	P	11 50	6 »
Clos-Vougeot	P	15 »	7 50
Night-and-Morning	G	33 50	20 »
—	P	26 50	13 50
Florina-III	P	142 50	50 50
Rupert	G	32 50	29 »
—	P	15 50	10 50
Coquelourde	P	16 »	8 50
Bouton-d'Alarme	P	17 »	8 50

Courses de Lesparre

Voici les résultats des courses du 31 août :

PRIX REGIONAL (trot monté ou attelé), 2,600 mètres. — 1er, *Queen-Mary*, à M. Escarpit; 2e, *Lactol*, à M. A. Rocevel; 3e, *Listrac*, à M. Vivez.

Non placés : Nicette, Orphée, Pierret.

PRIX DU PRESIDENT (course plate), 2,200 mètres. — 1er, *Sui-Generis*, à M. Bates; 2e, *Mort-Homme*, à M. Guestier; 3e, *Bapaume*, à M. Seignourel.

PRIX DU GOUVERNEMENT. — 1er, *Quick-Silver*, à M. Escarpit; 2e, *Persane*, à M. Escarpit; 3e, *Peptone*, à M. A. Roudel.

Non placé : Diven-Pearl.

EPREUVE DE CIRCONSCRIPTION. — 1er, *Verdun*, à Mme Lenoire; 2e, *Anxiété*, à M. Larrieu; 3e, *Faust*, à M. Pousse.

PRIX DE LA SOCIETE. — 1er, *Mine-Superbe*, à M. de Caunes; 2e, *Le-Vert-Galant*, à M. Bernard; 3e, *Tipperary*, au vicomte Dampierre; 4e, *Quartz*, dérobée et ramenée.

La Société des courses du Médoc remercie MM. les commissaires, qui malgré le mauvais temps ont assuré à la piste un parfait état.

CYCLISME

Le critérium cycliste du Midi

LE CIRCUIT DU SUD-OUEST

Le Bordelais Cantou enlève la 1re étape

Tarbes, 3 septembre. — La première étape de cette épreuve, disputée mercredi, sur le parcours Toulouse-Tarbes, 156 kilomètres, a obtenu un grand succès.

Le départ a été donné à 7 heures, à 17 concurrents.

Voici l'ordre des arrivées à Tarbes : 1er, Cantou (S. A. Bordelais), sur bicyclette **FARET**, à 12 h. 57; 2, Schelcher, à une demi-roue; 3, Fontan, à une longueur; 4, Barthélémy, à 10 centimètres; 5, Léonard, à 13 h. 2; 6, Louis Luguet (S. A. B.); 7, Chauvière (S. A. B.), à 13 h. 3; 8, Guichard, à 13 h. 4; 9, Nat; 10, Engel.

Jeudi : deuxième étape : Tarbes-Bayonne; vendredi : repos; samedi : Bayonne-Bordeaux; dimanche : Bordeaux-Toulouse.

BOXE

BECKETT TRIOMPHE DE MAC-GOORTY

Londres, 3 septembre. — Les premiers rounds du combat se sont déroulés en nombreux corps à corps, qui nécessitèrent de fréquentes interventions de l'arbitre. Pendant toute la durée du combat, Beckett s'efforça de toucher au corps, alors que son adversaire visait constamment le visage.

Joe Beckett domina dans tous les rounds, sauf au onzième, où, s'étant bien ressaisi, Mac Goorty partieta litigieusement la face et le corps de son adversaire. Mais, dès le round suivant, Beckett l'expédia à terre pour 7 secondes.

Les treizième, quatorzième, quinzième et seizième rounds furent tous à l'avantage de Beckett, Mac Goorty se contentant d'éviter le coup dur, sans riposter.

Au début du dix-septième round, Mac Goorty, qui semblait avoir repris confiance, attaque au visage. Beckett riposte durement au corps et à la tête. Goorty est descendu. Il se relève, mais un direct au visage l'expédie à nouveau à terre et, cette fois, les dix secondes sont comptées sans qu'il se soit relevé.

Un autre match important a eu lieu en dix rounds entre les poids lourds Fred Fulton (Américain) et Arthur Townley, de Birkenhead. Ce dernier a été mis knockout au 7e round.

UNE VICTOIRE DE DE PONTHIEU

Paris, 3 septembre. — Ce soir, à la salle Wagram, devant un public nombreux, un match de boxe s'est disputé, au cours duquel de Ponthieu a battu Nicholson par abandon au 6e round.

YACHTING

Sport nautique d'Andernos

REGATES DU 7 SEPTEMBRE 1919, A 15 H.

1re course : lilloles (à dérive) de 6 mètres. Réservée aux marins d'Andernos. Trois prix en espèces.

Canots de plaisance : 2e course, série de 7 à 9 mètres; 3e course, série de 6 à 7 mètres; 4e course, série au-dessous de 6 mètres. Deux prix par série (médailles).

5e course : canots automobiles « Self Handicap ». Une coupe challenge et deux prix (médailles).

Adresser les engagements à M. le Secrétaire du Sport nautique d'Andernos, café du Centre, Andernos.

FOOTBALL ASSOCIATION

L'ENTRAINEMENT

C. A. BEGLAIS. — Dimanche, au terrain, deuxième séance d'entraînement. Présence indispensable.

STADE BORDELAIS UNIVERSITE-CLUB. — L'entraînement devant commencer au terrain du Bouscat dimanche prochain, à quinze heures, tous les joueurs d'association ainsi que tous les jeunes gens désireux de se faire inscrire au club pour y pratiquer ce sport sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu vendredi 5 septembre, à 20 h. 30, au siège, 140, rue du Palais-Gallien. Prière d'apporter deux photos pour la licence.

FOOTBALL RUGBY

L'ENTRAINEMENT

STADE BORDELAIS UNIVERSITE-CLUB. — Les joueurs de rugby du Club sont invités à se rendre au terrain de la route du Médoc, dimanche, à quinze heures. Reprise officielle de l'entraînement en vue de l'ouverture de la saison, qui aura lieu le 5 octobre.

SECTION BURDIGALIENNE. — Dimanche dernier, au Grand-Louis, eut lieu la reprise de l'entraînement. Malgré de nombreuses abstentions, plus de soixante joueurs, parmi lesquels H. Lahitte, Duthil, Laguens, Pasquet, Patanchon, etc., s'essayèrent en une partie de moins d'une heure, aux combinaisons du rugby. La commission rappelle qu'elle tiendra compte de l'assiduité des joueurs à l'entraînement et elle invite tous les retardataires à se trouver dimanche sur le terrain du Grand-Louis, avant seize heures, pour la deuxième journée d'entraînement.

C. A. BEGLAIS. — Deuxième entraînement dimanche. Tous les joueurs sont priés d'y assister en vue de la formation des équipes.

CROSS-COUNTRY

L'ENTRAINEMENT

AUX CROSSMEN. — Jeudi 4 septembre, à 20 h. 30, 7, rue Camille-Godard, entraînement. Distance, 5 kilomètres. Pousser dans le dernier kilomètre, avec Cecchini, Labit, Pradeau.

CLUB-ATHLETIQUE BEGLAIS. — Les crossmen du Club sont invités à assister à la réunion qui se tiendra vendredi 5 septembre, à 20 h. 30, au bar Albert-Ier (angle boulevard Albert-Ier et rue de Bègles) en vue de la prochaine saison de cross. Le C. A. Béglais ayant à cœur de faire revivre ce sport, invite tous les jeunes gens désireux de pratiquer le cross à venir grossir les rangs de l'équipe béglaise. Sont spécialement convoqués : Espolles, Lalyman, Desclaux, Magni, Labit, Laurent, Maurel, Parchi, Raufasty, Rivière, Guillemin, Gfraud, Savary, etc.

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

4 SEPTEMBRE 1918

Les armées françaises ont franchi l'Aillette et la Vesle sur 30 kilomètres de front. Les tritanniques ont forcé le canal du Nord. Français et Américains ont libéré plus de 30 villages.

Le Président de la République à Bordeaux

Samedi 6 septembre

Ainsi que nous l'avons dit, au cours de la réception dont il sera l'objet à Bordeaux samedi prochain 6 septembre, le Président de la République s'arrêtera quelques instants aux allées de Tourny où la municipalité a réservé un emplacement aux Associations de guerre, afin qu'elles puissent saluer M. Raymond Poincaré. En leur nom, de charmants enfants remettront des gerbes de fleurs au chef de l'Etat.

A cette occasion, ces associations adressent à leurs membres les convocations suivantes en les invitant à se rendre en foule à cette belle et patriotique manifestation :

APPEL DU MAIRE

M. le Président de la République sera l'hôte de Bordeaux le samedi 6 septembre 1919.

Après la victoire libératrice, son premier voyage dans l'intérieur du pays l'amène dans notre ville, à l'occasion de la pose de la première pierre du monument commémoratif de l'intervention américaine, qui sera érigé à la Pointe-de-Grave.

Le maire de Bordeaux invite ses concitoyens à décorer et pavoiser leurs habitations et à se rendre en foule sur le passage de M. Raymond Poincaré, afin de lui manifester leurs sentiments de profond et respectueux attachement.

En saluant de leurs acclamations l'illustre chef de l'Etat, ils témoigneront leur patriotique reconnaissance à celui qui a si noblement présidé aux destinées de la patrie dans la période la plus tragique, mais aussi la plus glorieuse de son histoire.

Le 3 septembre 1919.

Le maire : Charles GRUET.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. — Ne pourront accéder à l'emplacement réservé que les sociétaires munis de leurs cartes d'adhérents. Les adhérents qui n'en sont pas encore pourvus pourront la prendre ou la faire prendre au siège social, 25, rue de Ruat, vendredi, de 8 h. 30 à midi et de 13 heures à 19 heures, ainsi que samedi, pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux. Des insignes seront mis à la disposition des membres de l'U. N. C. jusqu'à concurrence des quantités que le joaillier a pu délivrer à ce jour.

L'entrée sur le terre-plein de Tourny devant avoir lieu en groupe, un rendez-vous préliminaire a été fixé à 4 h. 30, place des Quinconces, sur le terrain occupé par l'Union nationale des combattants le 3 avril, jour de la fête de la présentation des drapeaux. Une banderole l'indiquera aux 980 camarades inscrits depuis cette date.

Le comité de l'U. N. C. fait appel au patriotisme de MM. les Employeurs pour qu'ils permettent à leurs employés (anciens combattants et ayants droit) de recevoir l'hommage de reconnaissance nationale que M. le Président de la République tient à donner samedi aux vaillants soldats de notre région. Ceux-ci répondront en masse à l'appel chaleureux que leur a adressé hier, par la voie de la presse, M. le Maire de Bordeaux.

LES CAMARADES DE COMBAT (Amicale des Poilus), président d'honneur, maréchal Foch. — Les camarades de combat sont invités à se grouper samedi à l'angle du cours de Tournon et de la place des Quinconces, à partir de trois heures trois quarts. Départ en corps à quatre heures un quart pour occuper la place désignée. Réunion au siège social, 16, rue Saint-Siméon, vendredi 5 septembre, à 21 heures. Nomination de commissaires.

UNION FRATERNELLE DES VEUVES, ORPHELINS ET ASCENDANTS. — Réunion place des Quinconces, à 15 h. 45, le 6 courant, monument des Girondins. Port de l'insigne obligatoire. Présence indispensable.

UNION FRATERNELLE DE MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS. — Réunion place des Quinconces, à 15 h. 45 (monument des Girondins). Présence indispensable. Des chaises seront réservées aux grands mutilés, allées de Tourny.

AMICALE ET MUTUELLE DES PRISONNIERS DE GUERRE. — Familles de disparus et morts en captivité, 52, cours Victor-Hugo, Bordeaux. — Réunion place des Quinconces, à 15 h. 45, le 6 courant (monument des Girondins). Présence indispensable. Port de l'insigne obligatoire.

LA SAUVEGARDE DU POILU. — Le conseil d'administration de la Sauvegarde du Poilu invite tous ses adhérents à venir saluer le chef de l'Etat.

Rassemblement samedi 6, à 15 h. 30, place des Quinconces, au pied du monument des Girondins, pour se rendre aux allées de Tourny.

NAVIRES DE GUERRE AU VERDON

Après avoir escorté le « Léviathan », portant le général Pershing, jusqu'à la sortie des eaux françaises, le croiseur français « Gloire » a fait route sur Quiberon, d'où il se rendra au Verdon. Il s'associera, le 6 septembre, à la manifestation de la Pointe-de-Grave.

Les canonnières « Audacieuse » et « Impétueuse » prendront également part à l'inauguration du monument de l'Intervention américaine.

AVIS AUX NAVIGATEURS

MM. les Armateurs, Capitaines et Consignataires de navires, courtiers maritimes, gabariers et propriétaires d'embarcations, etc., etc., sont informés qu'en raison du passage de M. le Président de la République, tous mouvements de navires, bateaux et embarcations quelconques doivent être suspendus en Gironde et en Garonne, entre l'appontement de Pauillac-Trompeloup et la place Richelieu, à Bordeaux, le 6 septembre courant, à partir de quatorze heures, jusqu'après le passage du convoi présidentiel.

Toute embarcation qui se trouverait écartée de la rive est invitée à s'en rapprocher et à s'y tenir pendant la durée du passage.

Conseil général de la Gironde

Voici le discours prononcé par M. Monis à la séance du Conseil général du 3 septembre :

Sans reprendre l'exposé de faits que nous avons été unanimes à apprécier, je m'empresse de proposer au Conseil général de voter la résolution qui, elle aussi, a réuni l'unanimité dans notre séance en commissions réunies. Elle est ainsi conçue :

« Le Conseil général, heureux de participer à la glorification de l'amitié franco-américaine, décide que le département prendra à sa charge une part égale à celle de la ville de Bordeaux et à celle de la Chambre de commerce, dans les frais de toute nature ayant trait à la fête du 6 septembre 1919 (tant à la Pointe-de-Grave qu'à Bordeaux) consacrée à la pose de la première pierre du monument commémoratif de l'intervention américaine. »

Et je me permets de rappeler en un résumé succinct les motifs qui justifient cette résolution.

Aucun Girondin n'est oublieux du passé très noble qui unit le nom de Lafayette à celui de Washington.

Aucun Français n'oubliera jamais la moderne réplique que l'Amérique lui a donnée et le : « Lafayette, nous voici » du général Pershing appartient désormais à l'histoire et restera gravé dans la conscience nationale.

Il importe de fixer dans nos modestes annales, qui les conserveront pour nos enfants, les grands traits de l'action des Etats-Unis pendant la guerre.

Le président Wilson, le 14 juin 1917, a expliqué dans de fières paroles les raisons de l'entrée en guerre de l'Amérique. Il disait : « Les insultes extraordinaires et les agressions du gouvernement impérial allemand ne nous laissent pas d'autre choix honorable que le recours aux armes pour défendre nos droits de peuple libre et notre honneur de gouvernement souverain. »

La nation, ainsi mise en demeure par d'indignes provocations d'entrer en lutte, était éminemment pacifique.

A ce moment — avril 1917 — ce grand peuple de plus de 100 millions d'habitants, aux ressources immenses, n'a qu'une armée de 200,000 hommes, avec 9,000 officiers et 500 canons de campagne, pas d'aviation, pas de services industriels, aucune organisation moderne.

Et dix-huit mois plus tard, l'Amérique possède une armée parfaitement équipée de 3,600,000 hommes et de 183,000 officiers.

Merveilleux exemple de puissance technique et créatrice !

De 1917 à 1918, l'Amérique crée son outillage de guerre.

Dès le mois de mars 1918, pour les armes portatives, sa production quotidienne est de : 320 mitrailleuses, 8,000 fusils, 1,800 pistolets, 15,000 grenades, 17,000,000 de cartouches.

Elle établit son outillage pour la production de l'artillerie.

Mais, dans sa hâte de combattre, elle accepte provisoirement que la France lui prête des canons et arrête un plan grandiose qui comporte l'envoi en France de 1,200,000 hommes pour la campagne de 1918.

Le manque de tonnage disponible avait entravé ce grand mouvement, et au moment de l'offensive allemande de Picardie, le 21 mars 1918, l'Amérique n'avait en France que 230,000 hommes.

Voici comment le général Pershing vint s'offrir à Foch :

« Nous sommes ici, dit-il, pour nous faire tuer. Toutes nos troupes sont à votre disposition. Où faut-il aller ? »

A ce laconisme héroïque, la voix de l'Amérique faisait écho, et devant l'attaque allemande, le président Wilson disait :

« Il n'y a par conséquent pour nous qu'une seule réponse possible : c'est la force, la force jusqu'à l'extrême, sans restriction ni limite, la force équitable et triomphante qui fera du droit la loi du monde. »

Ce qui a caractérisé l'action de l'Amérique, après l'énergie, c'est la souplesse d'adaptation. L'Amérique a été la première à poser entre alliés le principe d'une coopération qui s'est merveilleusement réalisée, sous la direction éminemment heureuse et habile de M. Tardieu. Elle a aussi accepté et préconisé l'unité de commandement qui a été la condition même du succès.

Et résumons maintenant la part qu'elle a prise dans les hauts faits qui nous ont conduits à la victoire :

Le 18 juillet, 5 divisions américaines participent à la contre-offensive victorieuse entre la Marne et l'Aisne.

Le 12 septembre, la première armée américaine (14 divisions sous les ordres du général Pershing) s'empare de la boucle de Saint-Mihiel, capturant 200 canons et 15,000 prisonniers.

Le 26 septembre, elle s'engage dans la furieuse bataille Meuse-Argonne, qui dure 47 jours. Elle y emploie 14 divisions, tandis que 8 autres divisions combattent avec les armées britanniques et françaises.

L'armée américaine vient à bout de la résistance allemande appuyée sur un terrain formidablement organisé. Elle libère 1,550 kilomètres carrés de sol français, capture 16,000 prisonniers et 470 canons.

C'est pourquoi le maréchal Foch a pu dire que cette armée avait « puissamment contribué à fixer la victoire par l'armistice qui équivalait à une capitulation intégrale de l'Allemagne ».

En résumé : le gouvernement américain, soutenu par l'opinion, a résolu, pour arriver à la bataille décisive, un problème unique dans l'histoire des guerres : celui de lever, d'organiser, d'instruire une armée de 3,600,000 hommes et de transporter 2 millions de soldats à travers l'Atlantique en moins de vingt mois, sans interrompre les fournitures de guerre qu'il assurait aux alliés.

Les alliés, de leur côté, et la France tout spécialement, ont, par leur coopération étroite, permis à l'Amérique d'arriver à temps.

La victoire a été la récompense d'une solidarité créée par la guerre. Elle a montré par là aux alliés la voie qu'ils devaient suivre pour assurer la paix.

Je n'ajoute plus que deux chiffres.

Les dépenses de guerre de l'Amérique ont été de 21,850 millions de dollars.

El